

LE BULLETIN DES COMMUNES



Janvier - Février 2015 N°02

Bulletin d'information de l'Association Nationale des Communes de Guinée

INFORMATION, SENSIBILISATION ET PROMOTION DES COMMUNES GUINÉENNES

Réunion du Conseil National de l'ANCG au Palais du Peuple, Pages 3-4



Au sommaire :

- Editorial (page 2)
- Actualité de l'ANCG (page 3-4)
- Brèves (5-8)
- Coopération Décentralisée (page 9)
- Agenda/ Nécrologie (page 10)

Association Nationale des Communes de Guinée

Rond Point Hamdallaye, CU de Ratoma, Immeuble SGBG 2ème étage. BP : 1798

Tél: +224 664 41 05 21 / 631 29 11 10. Email : uceeguinee@yahoo.fr / ancg2012@gmail.com. Site: www.ancg-guinee.org

ÉDITORIAL

Chers élus, chers partenaires, chers lecteurs,

L'organisation décentralisée des fêtes de l'Indépendance aide à doter les collectivités locales d'infrastructures essentielles pour nos communautés. De nombreux élus et cadres communaux le reconnaissent: les chantiers et réalisations d'équipements sociocommunitaires financés par l'Etat dans les régions bénéficiaires permettent d'augmenter nettement leurs capacités d'intervention. De Boké à N'Zérékoré en passant par Mamou, les bureaux des mairies ont été réhabilités, équipés, offrant un cadre de travail plus adéquat aux agents locaux pour un service de meilleure qualité.



Ces réalisations nous permettent aussi de mieux répondre aux besoins prioritaires des habitants notamment dans les secteurs de la jeunesse, des services marchands ou encore de l'urbanisme et de l'assainissement.

Néanmoins, la gestion efficace et durable des compétences dévolues aux collectivités locales n'arrivera pas sans un appui financier accru et un accompagnement technique de qualité des services de l'Etat. En ce sens, le Gouvernement accorde chaque année aux communes une subvention d'équilibre. Bien qu'encore insuffisants, ces transferts aident les communes à assurer un fonctionnement correct de leurs services.

En 2014, malgré un climat économique difficile, l'Etat a pu s'acquitter du versement de trois tranches sur quatre. Grâce au plaidoyer que l'ANCG porte auprès du Gouvernement, nous gardons l'espoir de voir la dernière part versée prochainement.

Aussi, afin de sécuriser ces fonds, l'ANCG, en lien avec les services du Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation (MATD), plaide depuis longtemps pour un versement direct de ces subventions du Trésor vers les comptes bancaires communaux. Cette requête est aujourd'hui chose faite : les numéros de comptes communaux et ordres de virement ont été établis par le Ministère délégué au Budget ; le MATD, par la voie d'un message radio, a ordonné le versement des prochaines dotations par ce biais.

Ces résultats encourageants témoignent aujourd'hui de l'efficacité et de l'utilité des actions portées par notre association pour défendre au plus haut niveau les intérêts de nos communes. Soyez assurés que notre vigilance demeura intacte cette année pour veiller à la mise en application de ces nouvelles dispositions et poursuivre les réformes prioritaires de la décentralisation dans le secteur des finances locales.

Bonne lecture à tous!

Dr Mamadou DRAME

Maire de Kindia

Président de l'ANCG

Réunion du Conseil National de l'ANCG au Palais du Peuple

Le Conseil National de l'Association Nationale des Communes de Guinée (ANCG) s'est réuni le 18 décembre 2014 au Palais du Peuple avec pour ordre du jour :

1. Vérification des délibérations et des adhésions.
2. Présentation du rapport annuel d'activités.
3. Rapport financier 2014 :
 - a) Situation des droits d'adhésion et cotisations 2012, 2013, 2014.
 - b) Rapport financier 2014.
4. Présentation du budget 2015
5. Présentation et lancement officiel du site internet, du bulletin des Communes et du dépliant de l'ANCG.
6. Divers.



Ouverture du Conseil National par le Maire de Kindia

I. Après le narratif sur les activités réalisées par l'ANCG de janvier à décembre 2014 par le Secrétaire Général, les échanges ont porté sur les principaux points suivant :

a) L'ANCG dans son rôle de représentation des collectivités locales auprès de l'Etat et des partenaires techniques et financiers.

De manière générale, le Conseil a salué l'efficacité des actions que l'ANCG entreprend auprès de l'Etat et des PTF pour améliorer la qualité de vie dans les collectivités locales. Dans le même élan, le Conseil souhaite donner plus de moyens au Secrétariat

Exécutif Permanent pour redoubler d'effort et continuer le combat des collectivités.

b) Les voyages auxquels les élus ne pourront pas prendre part à cause d'Ebola :

Depuis la déclaration de l'état d'urgence sanitaire contre la fièvre hémorragique à virus Ebola, la Guinée a été mise au ban des rencontres internationales. Plusieurs élus locaux se sont vus interdits de participation aux séminaires internationaux tenus au second semestre 2014 ; d'autres ont été bloqués dans les aéroports. Ce constat incite les élus locaux à renforcer leur implication dans la lutte contre l'épidémie.

II. Le Conseil National s'est ensuite penché sur le rapport financier de l'année écoulée. La situation financière de l'Association demeure fragile et encore trop dépendante des subventions de l'Ambassade de France et parfois du MATD. Le paiement des cotisations irrégulier et inégal impacte le bon fonctionnement de l'Association. Sur une période de trois ans (2012/2014), 86% des cotisations ont été recouvrées sur l'exercice 2012, 68% en 2013. Jusqu'à ce jour, 60 communes n'ont toujours pas adhéré à l'Association.

La question de l'implication renforcée des cinq communes urbaines de Conakry pour la dynamisation de l'ANCG a été évoquée par le Conseil. On déplore notamment l'absence de ces communes aux réunions de l'association et le non acquittement de leurs cotisations.

III. Le budget prévisionnel 2015 a été présenté par le Trésorier Général, qui avait obtenu le feu vert préalable du Bureau exécutif national, lors de sa réunion du mois de septembre. Les échanges ont porté sur les points suivants :



Présentation du bilan 2014 par le SEP EH Max Camara

a) Les recettes de l'ANCG : les recettes proviennent essentiellement de la subvention de l'Ambassade de France, du MATD et des cotisations. Le Conseil National, estimant que les subventions ne suffiront à financer seules le développement de l'association, appelle ses membres à une plus grande assiduité dans le paiement de leur cotisation.

b) Les dépenses de l'ANCG : l'essentiel des dépenses de l'ANCG sont des dépenses de fonctionnement. Une nouvelle ligne a été ajoutée en 2015 pour financer le renforcement de capacités du Secrétariat exécutif permanent par le biais de voyage d'étude en Guinée et à l'étranger. Le Conseil National a adopté le budget pour 2015.

IV. Le Responsable communication a enfin présenté son site internet, son bulletin, son dépliant et la mise en place d'un réseau de journalistes et radios communautaires, relai d'information au niveau local. Ce dispositif de communication doit notamment permettre d'améliorer la visibilité et la crédibilité de l'association.

Une minute de silence a enfin été respectée à la mémoire des élus locaux disparus au cours de l'année et de toutes les victimes du virus Ebola.

Mission du Maire de Kindia aux assises des communes du Niger

La cinquième édition des journées des communes du Niger s'est tenue à Dosso les 5 et 6 janvier 2015. Ces assises se veulent un cadre d'échanges d'expériences menés par les élus locaux dans tous les secteurs du développement local et de la gestion communale. Le thème retenu pour cette édition était « **la décentralisation, facteur de développement et de cohésion sociale** ».

A l'agenda de cette rencontre, les thématiques suivantes ont été développées à travers des tables rondes animées par les Maires:

- la gouvernance intercommunale,
- la gestion du service public de l'eau et de l'assainissement,
- l'état civil,
- le budget participatif et la mobilisation des ressources,
- la sécurité alimentaire.



Table ronde sur l'état civil

Plus de 700 participants dont 540 élus locaux du Niger étaient présents. Des représentants d'associations de gouvernements locaux d'Afrique de l'Ouest ont fait le déplacement dont **Dr Dramé Mamadou**, Président de l'Association Nationale des Communes de Guinée (ANCG) et **Mr Boubacar Bah**, Président de l'Association des Municipalités du Mali (AMM).

BRÈVES DE L'ANCG

Instruction du Ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation à l'attention des maires et receveurs communaux

En attendant le transfert intégral des subventions de fonctionnement de l'Etat sur les comptes bancaires des communes urbaines (CU) et communes rurales (CR), le Ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, dans le but de renforcer la sécurisation des fonds transférés, a demandé aux Trésoriers régionaux et préfectoraux, par la diffusion de deux messages radio en date du 20 janvier 2015, de procéder à l'élaboration d'ordres

de virement auprès de comptes bancaires communaux existants.

Tout transfert de subvention de l'Etat aux comptes des CU et CR sera dorénavant subordonné à l'établissement de ces ordres de virement par les Trésoriers susmentionnés. Tout contrevenant à cette nouvelle mesure s'exposera à des sanctions exemplaires.

Le Ministre

Validation du guide d'élaboration des plans de renforcement de capacités des collectivités locales

Le Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation (MATD) a présenté et adopté jeudi 22 janvier 2015 sa stratégie en matière de renforcement de capacités et de formation en se fixant trois objectifs :

1. les élus et personnel des communes doivent disposer des capacités pour gérer leur collectivité et pour améliorer le niveau de services publics offerts à la population;
2. l'administration territoriale doit être en mesure d'assurer une tutelle et un accompagnement de qualité auprès des collectivités ainsi qu'une coordination de l'action publique ;
3. le MATD est en mesure d'assurer la mise en œuvre de la Lettre de Politique Nationale de Décentralisation et de Développement Local, en coordination avec les autres acteurs concernés.



Présentation des outils au MATD

Pour ce faire, la stratégie repose sur un dispositif décentralisé et déconcentré dont les éléments clés sont les suivants :

- l'élaboration de plan de renforcement de capacités définis commune par commune ainsi que pour l'administration territoriale.

- l'existence d'une aptitude au niveau préfectoral et régional à construire, avec les acteurs concernés, les réponses adaptées à ces besoins de renforcement de capacités.
- l'existence d'un réseau de compétences disposant d'un véritable savoir-faire dans les domaines identifiés et en mesure d'assurer cet accompagnement.
- l'existence d'un instrument national de formation en mesure d'assurer une cohérence et une coordination des actions de formation spécialisé en ingénierie de formation.
- l'existence de Programmes, Projets, associations, ONG intervenant en appui à cette stratégie et en cohérence avec le cadre établi.

A l'issue de cette réunion, les documents suivants ont été validés :

- *Guide pratique d'élaboration d'un plan de renforcement de capacités des collectivités locales.*
- *Stratégie en matière de renforcement de capacités et de formation.*
- *Plan de renforcement de capacités de la commune urbaine de Siguiri.*
- *Plan de renforcement de capacités de la commune rurale de Doko.*

Ces outils sont consultables sur le centre de ressources numériques de notre association à l'adresse web suivante :

www.ancg-guinee.org/index.php?rubrique=outil

Cinq communes de Faranah perçoivent leurs taxes superficielles au titre de l'année 2014 versées par la compagnie minière Bellzone

La société minière Bellzone, exploitant le minerai de fer dans la Préfecture de Faranah, a procédé, le 16 janvier 2015 dans la salle de réunion de préfectorale devant les autorités administratives et communales, à la remise officielle des taxes superficielles dues au titre de l'année 2014.



Remise du chèque à la Trésorière préfectorale

Représentant un total d'un milliard quatre cent soixante cinq millions de francs guinéens

(1 465 000 000 GNF), ce montant sera reparti entre la commune urbaine de Faranah et les communes rurales de Hèrèmakono, Maréla, Passaya et Sandénia.

Selon le représentant de la compagnie, le retard de paiement accusé s'explique par la crise sanitaire que traverse le pays et le ralentissement de la croissance mondiale dans le secteur minier. Ce contexte morose ne devrait néanmoins pas impacter les efforts de Bellzone en matière de développement local ; le représentant de la société a en effet réitéré son engagement pour améliorer les conditions de vie des populations vivant sur son territoire d'implantation.

De leur côté, les maires ont promis d'affecter ces fonds pour rehausser le niveau des services sociaux de base délivrés dans leurs localités.

Présentation du rapport d'activité annuel de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE)

En tant que membre du comité de pilotage de l'ITIE, l'ANCG a été conviée le 23 janvier 2015 à la réunion de présentation du rapport d'activité de cette organisation. Cette rencontre a permis de dégager les principaux acquis de l'initiative et de définir les perspectives d'intervention à l'horizon 2017 dans l'optique de maintenir et de conforter le statut de la Guinée dans le giron des pays conformes aux normes internationales de l'ITIE.



Mine d'or artisanale de Doko (Préfecture de Siguiri)

L'initiative a notamment permis d'obtenir en 2014 les avancées suivantes:

- l'atteinte par la Guinée du point de conformité aux normes ITIE conférant au pays une meilleure image aux yeux des investisseurs et bailleurs de fonds internationaux.
- l'identification de problèmes liés à l'absence fréquente des receveurs communaux sensés tenir la comptabilité des versements extérieurs opérés par les sociétés minières en direction des communes ;
- le renforcement de l'information des habitants des zones minières sur les paiements effectués par les entreprises extractives ;
- la création d'une licence sociale pour les entreprises extractives dans une logique de transparence des fonds versés au titre du

développement communautaire par les sociétés minières ;

- l'information de la société civile sur les revenus miniers perçus par l'État au titre des années 2011 et 2012.

Aujourd'hui, le principal objectif de l'Initiative pour 2017 est de consolider le statut de la Guinée comme pays conforme à ses normes. Dans ce but, son intervention portera sur les principaux axes suivants :

- améliorer le cadre légal et réglementaire pour la gestion des taxes minières, et l'octroi des permis, licences et contrats.
- renforcer le suivi de la production minière.
- produire et publier les rapports portant sur la collecte et la réconciliation des flux de paiements et des revenus ;
- renforcer le suivi de la gestion des dépenses et la mise en œuvre des politiques de développement communautaires durables ;
- poursuivre la stratégie de communication de l'ITIE et la diffusion de ses rapports.



Un gramme d'or brut (mine de Doko)

Pour de plus amples informations sur l'ITIE en Guinée : www.itie-guinee.org

Le rapport d'activité 2014 de l'ITIE est disponible sur le site de l'ANCG.

ADIEU EBOLA

Aiii !!! Aiii !! EBOLA

Démon virus maudit qui fait mal et peur
Le monde entier parle de toi avec stupeur
L'impitoyable sauvage cagoulé tueur
Qui se nourrit de douleurs, de lamentations et de pleurs
Partout où tu passes c'est la désolation, le deuil et la terreur
Tu frappes malicieusement sans scrupule, avec horreur

Aiii !!! Aiii !! Ebola

Virus incongru et son cortège de malheurs
Tu endeuilles des familles entières avec fureur
Que tes effets maléfiques prennent de l'ampleur
Quelle période pénible cousue de maux et de frayeurs
Ensemble hommes et femmes soyons les diffuseurs
Des messages de nos vaillants agents de santé sauveurs
Pour combattre l'ignoble virus téméraire avec frénésie et vigueur

Ah !! Ebola

Virus hideux lugubre sans pudeur
Tu ne seras jamais vainqueur
La communauté scientifique et les agents en blouse triment sans heurt
Pour creuser ta tombe une fois pour toute avec rigueur
Et l'enterrement du malheureux saboteur
Socio-économique que tu es sera célébré avec fracas et clameur
Et on dira Adieu à l'impudent et l'imprudent migrateur

Namory KOUROUMA, Maire de la Commune Urbaine de Kouroussa

Coopération décentralisée

Signature d'un partenariat Charente-Maritime-Coopération / Programme de Développement Local en Guinée (PDLG) / CU de Boffa

L'ONG de coopération décentralisée Charente-Maritime-Coopération, le Programme de Développement Local en Guinée (PDLG) avec l'appui de la Coopération française, et la Commune urbaine de Boffa ont conclu en décembre 2014 la signature d'une convention de partenariat en vue d'accompagner le développement économique et social du territoire de Boffa jusqu'en 2017.



Marché hebdomadaire de Boffa

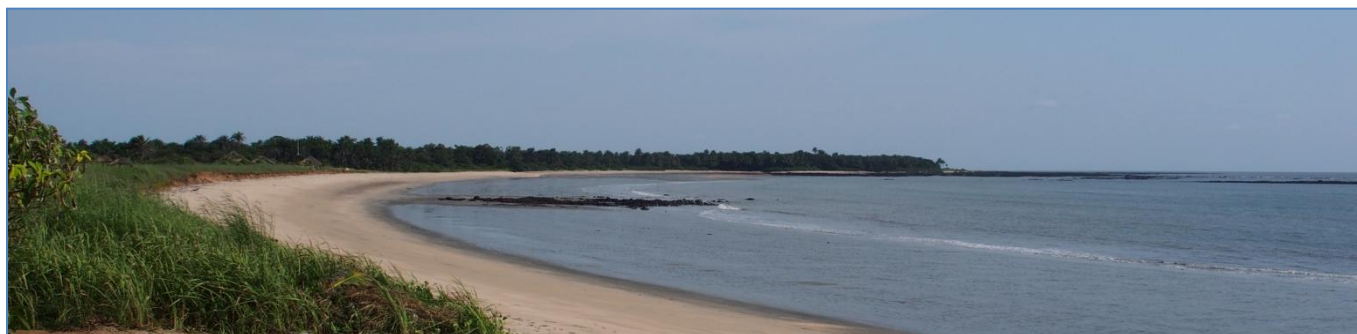
A l'issue d'une mission exploratoire effectuée par le PDLG et la Coopération française en octobre 2014, il a été convenu d'orienter ce partenariat vers la mise en œuvre d'un programme conjoint de développement économique local concrétisé en 2015 par la réalisation d'un projet de gare routière.

Doté d'un budget annuel de 200 000 USD, l'intervention prévue sur une période de huit mois à compter de janvier, comprendra les actions suivantes :

- révision du plan de développement local de Boffa intégrant une étude sur son potentiel économique.
- réalisation d'un voyage d'étude des acteurs locaux de Boffa à Norassoba (Haute Guinée) pour visiter une gare routière réalisée par le PDLG.
- construction de la gare routière.
- renforcement des capacités des administrations communales et préfectorales de Boffa et des partenaires associés pour la gestion de la gare.

A terme, ce projet de gare routière, assorti du développement de microprojets économiques, devra permettre de rehausser le niveau des recettes de la commune, de favoriser l'intégration économique de ses habitants et de formaliser un cadre de partenariat entre les acteurs de Boffa dans la perspective de l'arrivée massive de futurs investissements internationaux dans le secteur minier.

Plage de Denkelekele, Préfecture de Boffa, siège de futurs investissements miniers



▪ Agenda :

- Les 5 et 6 mars 2015 – premier Trophée des Maire Africains à Luanda (Angola).
> www.uclg.org/fr/media/nouvelles/cglu-afrique-lance-le-tout-premier-trophee-du-maire-africain
- Les 8 et 9 avril 2015 – session du Bureau Exécutif National de l'ANCG à Boké.
> www.ancg-guinee.org
- Du 7 au 17 avril 2015 – session de formation « Gestion des services urbains » au CEFEB à Marseille (France).
> www.cefeb.org/
- Du 14 au 24 avril 2015 – session de formation sur le leadership local à Dakar (Sénégal).
> www.endaecopop.org

▪ Nécrologie :

L'ANCG a la douleur de vous faire part des décès de M. Alseny Drame, Maire de la CR de Madina-Oula (Préfecture de Kindia), et de M. Laye Conde, Maire de la CR de Koumban (Préfecture de Kankan).

Le Président de l'ANCG, au nom du Bureau Exécutif et de tous les élus locaux, adresse ses condoléances les plus attristées aux familles éplorées.

Que leur âme repose en paix.

